



TRANSACTIONS

# BARÈME D'HONORAIRES

## HONORAIRES DE TRANSACTION

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>MONTANT DES HONORAIRES TTC (en % du prix de vente)</b>
Jusqu'à 300 000,00 €	7,00 %
De 300 001,00 € à 500 000,00 €	6,00 %
De 500 001,00 € à 1 000 000,00 €	5,00 %
De 1 000 000,00 € à 5 000 000,00 €	3,50 %
Au-delà de 5 000 000,00 €	2,00 %

Sauf mention contraire, ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur et sont payables à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.  
Les prix sont exprimés TTC sur la base d'un taux de TVA à 20%.

Montant minimum : 2 500,00 € (Par exemple : Garage ou Local annexe vendus seuls)

## HONORAIRES D'ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

<b>SURFACE</b>	<b>MONTANT DES HONORAIRES TTC (forfaitaire)</b>
Jusqu'à 60m <sup>2</sup>	149,00 €
Au-delà de 60m <sup>2</sup>	200,00 €

L'estimation immobilière est comprise dans les honoraires de transaction lorsque le bien est vendu par nos soins.

---

### JURIDIC-IMMO

Siège social : Quai des Chartrons - Hangar 15 33300 BORDEAUX  
07 64 22 57 57 | dorian.fournier@juridic-immo.fr | www.juridic-immo.fr

SAS au capital de 1 500 €, RCS n°904 203 957 Bordeaux.  
Carte n°CPI33012021000000159, délivrée par la CCI de Bordeaux - Gironde  
RCP MMA IARD n°120 137 405